



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 5 juin 2014 — N° 11

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 46.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lelièvre (Gaspé) fait une déclaration afin de souligner les Journées de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine sous le thème *Fiers de notre région, fiers de notre culture!*

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner la distinction qu'a reçue la Commission de la santé et des services sociaux de Laval au congrès de l'Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de féliciter le Club Richelieu de Granby.

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de souligner les Journées de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

M. Ouimet (Fabre) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Rose Marie Mullen, fondatrice de l'école de danse portant son nom depuis 20 ans.

5 juin 2014

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de faire une mise au point sur les propos tenus par la députée d'Anjou–Louis-Riel lors de la période de questions et réponses orales du 3 juin 2014.

M. Auger (Champlain) fait une déclaration afin de souligner le 350^e anniversaire de fondation de la municipalité de Champlain.

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner le 75^e anniversaire du Cercle des fermières de Beloeil.

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de souligner la 15^e édition du Coup de chapeau de l'Association de Laval pour la déficience intellectuelle.

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner le 100^e anniversaire de la foire d'Ormstown.

À 9 h 58, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 11.

5 juin 2014

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Poëti, ministre des Transports, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2013 de la Société de l'assurance automobile du Québec.

(Dépôt n° 106-20140605)

M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2013 de la Régie des rentes du Québec.

(Dépôt n° 107-20140605)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Bonnardel (Granby), conjointement avec M. Fournier, leader du gouvernement, et Mme David (Gouin), présente une motion concernant le Vérificateur général du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

5 juin 2014

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, conjointement avec M. Drainville (Marie-Victorin), Mme D'Amours (Mirabel) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de l'environnement, qui se tient aujourd'hui le 5 juin, et qu'elle invite tous les Québécois à intégrer dans leur quotidien des gestes pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et ainsi permettre aux générations futures de vivre dans un environnement sain.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec Mme Thériault, ministre de la Sécurité publique, M. Ouellette (Chomedey), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage aux trois policiers qui ont sacrifié leur vie pour protéger les citoyens de Moncton.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec Mme Maltais (Taschereau), présente une motion concernant des données recueillies sur la qualité de l'air dans Limoilou; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

5 juin 2014

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Villeneuve (Berthier), conjointement avec M. Paradis, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Mme D'Amours (Mirabel) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite les Éleveurs de porcs du Québec d'avoir été la première production porcine au monde à utiliser l'outil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture visant à évaluer la performance en matière de développement durable dans le domaine agricole.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 1, Loi concernant l'inspecteur général de la Ville de Montréal;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 4, Loi modifiant la Loi autorisant la conclusion de conventions collectives d'une durée supérieure à trois ans dans les secteurs public et parapublic.

5 juin 2014

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi conjoints

Adoption

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 4 juin 2014, sur la motion de Mme Hivon (Joliette) et M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le projet de loi n° 52, Loi concernant les soins de fin de vie, soit adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

À 13 h 04, M. Cousineau (Bertrand), suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 09.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Hivon (Joliette) et M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le projet de loi n° 52, Loi concernant les soins de fin de vie, soit adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 10 en annexe)

Pour : **94** Contre : **22** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 52 est adopté.

5 juin 2014

Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

Mme David (Gouin) propose que le principe du projet de loi n° 190, Loi modifiant le Code civil afin de protéger les droits des locataires aînés, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 6 juin 2014, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 17 h 05, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 6 juin 2014, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

5 juin 2014

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Hivon (Joliette) et M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux :

(Vote n° 10)

POUR - 94

Auger (PLQ)	D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
Barrette (PLQ)	Daoust (PLQ)	Lamarre (PQ)	Rousselle (PLQ)
Bédard (PQ)	David (IND)	Lamontagne (CAQ)	Roy (PQ)
Bergeron (PQ)	(Gouin)	Lavallée (CAQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	David (PLQ)	LeBel (PQ)	Roy (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Outremont)	Leclair (PQ)	(Montarville)
Blais (PLQ)	de Santis (PLQ)	Legault (CAQ)	Samson (CAQ)
(Saint-Henri-Sainte-Anne)	Deltell (CAQ)	Léger (PQ)	Schneeberger (CAQ)
Blais (PLQ)	Drainville (PQ)	Leitão (PLQ)	Simard (PLQ)
(Charlesbourg)	Drolet (PLQ)	Lelièvre (PQ)	(Dubuc)
Blanchette (PLQ)	Dubé (CAQ)	Lemay (CAQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Dufour (PQ)	Lisée (PQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
(Jean-Talon)	Fortin (PLQ)	Maltais (PQ)	Soucy (CAQ)
Bolduc (PLQ)	(Pontiac)	Marceau (PQ)	Spénard (CAQ)
(Mégantic)	Fortin (PLQ)	Martel (CAQ)	St-Denis (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	(Sherbrooke)	Massé (IND)	Surprenant (CAQ)
Boucher (PLQ)	Fournier (PLQ)	Matte (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Boulet (PLQ)	Giguère (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Therrien (PQ)
Bourgeois (PLQ)	Girard (PLQ)	Ouellet (PQ)	Traversy (PQ)
Caire (CAQ)	Habel (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Turcotte (PQ)
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	(Fabre)	Vallières (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Pagé (PQ)	Vien (PLQ)
Charette (CAQ)	Hivon (PQ)	Péladeau (PQ)	Zakaïb (PQ)
Chevarie (PLQ)	Huot (PLQ)	Picard (CAQ)	
Cloutier (PQ)	Iracà (PLQ)	H. Plante (PLQ)	
Coiteux (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poirier (PQ)	
Couillard (PLQ)	Kelley (PLQ)	Reid (PLQ)	
Cousineau (PQ)	Kotto (PQ)	Richard (PQ)	

CONTRE - 22

Arcand (PLQ)	Lessard (PLQ)	Paradis (PLQ)	Weil (PLQ)
Bernier (PLQ)	Ménard (PLQ)	Poëti (PLQ)	
Billette (PLQ)	Merlini (PLQ)	Polo (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Moreau (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
D'Amour (PLQ)	Morin (PLQ)	Sklavounos (PLQ)	
Dutil (PLQ)	Nichols (PLQ)	St-Pierre (PLQ)	
Hamad (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Thériault (PLQ)	